

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 3 juin 2002 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Roger Litalien, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Paul-Eugène Gagnon, conseiller

formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
- 4. Suivi des procès-verbaux**
- 5. Déboursés**
- 6. Période de questions**

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Danielle Doyer / demande de subvention pour la voirie locale
2. Fermeture de rue / adoption du règlement (copie)
3. Calendrier famille
4. MRC de la Mitis / tournoi de golf – 14 juillet
5. Séminaire de PG / 12 septembre
6. Place aux jeunes
7. Maison des Jeunes / pont payant
8. Club de Voile Force 5 / location de chalet de services
9. Branchement au câble
10. Emilie Thibeault / Fille de Nathalie Fortin et Jean-Pierre Thibault
au 2 rue Tibo – règlement des naissances
11. Mallette / estimation des honoraires pour la préparation du rapport
financier 2002
12. Club de natation Les Espadons / campagne de parrainage
13. Le Cochon souriant
14. Delfar / Loi sur la sécurité des barrages /rencontre d'information
15. Nancy L'Italien / Journées mondiales de la jeunesse – contribution
16. L'OSE

17. Rapport trimestriel

B. SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Promenade et plage / chiens
2. Ministère des Transports / zone 30km
3. Rue Langlois / installation de panneaux d'arrêt stop
4. Route du Fleuve – La promenade /stationnement interdit aux roulottes

C. TRANSPORT

1. Ministère des Ressources naturelles / Pépinière
2. Fabrique – chemin du quai / achat de matériaux

D. HYGIÈNE DU MILIEU

1. Soumission tuyau d'aqueduc et d'égout / rue Côté
2. BPR Groupe-Conseil / Prolongement du réseau d'aqueduc – Route 132 E.
3. Soumissions publiques / Réfection des puits de captage
4. Réseau Environnement / Programme d'économie d'eau potable

E. URBANISME

1. Carol Michaud / autorisation escalier
2. Avis de motion / règlement relatif à l'imposition d'une tarification pour le financement des activités inhérentes aux modifications du règlement de zonage.
3. Compte rendu du CCU
4. Rapport de l'inspecteur des bâtiments
5. Raynald Lévesque / demande de modification de zonage
6. Modification de zonage – usage industriel léger dans la zone 16(C) /adoption du premier projet

F. LOISIRS ET CULTURE

1. Location des locaux
2. Planches à roulettes
3. Filet de protection des estrades du terrain de balle (secteur Luceville)
4. Travaux électriques sur le terrain de Luceville
5. Subvention annuelle / loisirs de Luceville et OTJ de Sainte-Luce
6. Bandes de patinoire / réparation (Luceville)
7. Programme "Aventures Ados" /résolution
8. Fête de la St-Jean / demande de permis de boisson

G. ÉDIFICE ET MACHINERIE

1. Système d'air climatisé
2. Nettoyage de la plage
3. Coupe-bordure / achat

H. DIVERS

1. Tourisme Bas St-Laurent

158-2002 **Ordre du jour**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.
Adopté

159-2002 **Procès-verbal**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 6 mai 2002, ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Gaston Beauchesne appuyé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adopté

160-2002 **Procès-verbal**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 21 mai 2002, ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Martine Plante appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

Le maire fait la lecture de quelques résolutions et en donne l'explication.

FACTURES PAYÉES - MAI 2002

1	Fabrique de Luceville - location salle communautaire	665.67 \$
2	Réseau Environnement - 25 ^e Conférence régionale	130.00 \$
3	A.D.M.Q. - colloque de zone	40.00 \$
4	Salon de la littérature de Mont-Joli - Don	100.00 \$
5	Services aux petits animaux - patrouille	402.59 \$
6	Hydro-Québec éclairage public	1 482.27 \$
7	Télus Québec - téléphones/fax	995.06 \$
8	Télus Mobilité - pagettes/cellulaires/internet	405.88 \$
9	Financière Manuvie	1 097.92 \$
10	Assurance vie Desjardins	859.55 \$
11	Hôtel Radisson Québec - congrès A.D.M.Q.	722.36 \$
12	Société canadienne des Postes - bulletin municipal et loisirs	244.58 \$
13	Société nationale de l'Est du Québec - programme fête nationale	72.00 \$

14 Publications du Québec - manuel de lutte contre incendie	76.43 \$
15 Société de l'assurance automobile du Québec - immat. et taxes	1 001.00 \$
16 Marie-Andrée Jeffrey - frais de déplacement	289.48 \$
17 Gaétan Ross - frais de déplacement	306.31 \$
18 Sylvain Lévesque - achat unité d'urgence	7 000.00 \$
19 Rémunération élus	2 000.21 \$
20 Rémunération employés	30 759.97 \$
21 REER - employeur/employés	2 605.16 \$
TOTAL:	51 256.44 \$

FACTURES À PAYER - MAI 2002

1 Receveur Général du Canada	5 794.48 \$
2 Ministère du Revenu	8 963.07 \$
3 François Arsenault - frais de déplacement	60.90 \$
4 Louis-Marie Gaudreault - frais de déplacement	59.50 \$
5 Pierre Laplante - frais de déplacement	98.76 \$
6 Comité consultatif d'urbanisme - réunion	90.00 \$
7 PG Systèmes d'information - séminaire	373.83 \$
8 Petite caisse	369.17 \$
9 Télus Mobilité - cellulaires/pagettes	511.77 \$
10 Cogeco cable Inc.	80.46 \$
11 Richelieu C.H. Bernier et Fils - articles divers	23.14 \$
12 Lithographie Jean Bélanger Inc. - fournitures	39.97 \$
13 PG Systèmes d'information - fournitures	50.32 \$
14 Moi Informatique Inc. - fourniture	67.34 \$
15 Lyreco (Canada) inc. - fournitures	179.57 \$
16 Le Club Papetier - papier	55.17 \$
17 Citicorp Finance Vendeur Ltée. - photocopieur	257.43 \$
18 Ginette Fleuriste Enr. - fleurs	74.77 \$
19 Samson Bélair Deloitte & Touche - vérification	632.63 \$
20 Biologie Aménagement BSL inc. - anaL. eau potable et eaux usées	682.10 \$
21 Buanderie Blanchon - service de nettoyage	150.17 \$
22 Garage St-Laurent - gaz	177.34 \$
23 Garage Gilles Desrosiers - gaz	117.99 \$
24 Garage M. De Champlain - gaz/réparation	1 550.81 \$
25 Groupe Gaz-O-Bar - diesel	235.02 \$
26 Centre de plomberie et d'électricité - achats divers	662.75 \$
27 Matériaux Quicallerie Réjean Hallé - asphalte froide	1 478.05 \$
28 Pièces d'autos Rimouski Inc. - divers	270.81 \$
29 Deschênes & Fils Ltée. - piles	56.38 \$
30 Garage Raymond Turcotte et Fils Inc. - inspection PEP	241.56 \$
31 Oxygène Bas St-Laurent - location	16.08 \$
32 Emco Limitée - pieces	80.98 \$
33 P. Labonté & Fils - pièces	13.58 \$

34 Automobiles Bouchard et Fils - pièces	82.54 \$
35 Équipements Sigma Inc. - pièces	382.92 \$
36 Westburne - pièces aqueduc	1 119.17 \$
37 Excavation Gilbert Michaud Inc. - service pelle	442.84 \$
38 Le Groupe Réjean Claveau Ltée - nivellement de routes	1 386.05 \$
39 Jean-Pierre St-Amand - réparation éclairage de rue	140.69 \$
40 JRM Électrique Enr. - réparation/installation	1 617.25 \$
41 Conciergerie L'entretien - salle communautaire	481.19 \$
42 Vitrierie du Bas du Fleuve (1993) inc. - moustiquaires	79.41 \$
43 Prop clôtures Ltée. - attaches aluminium	20.70 \$
44 Embouteillage Coca-Cola Ltée. - boissons gazeuses loisirs	233.70 \$
45 Lucie Lafrance - cours aérobic/gymnastique	450.00 \$
46 Club de soccer Sainte-Luce - remboursement	70.39 \$
47 MRC de la Mitis - quote-part 2° partie	22 643.41 \$
48 Sopax - honoraires mur d'encrochement	3 357.58 \$
49 Ministère des Finances - sûreté du Québec 1° versement	91 535.00 \$
50 Ministère des Finances - carte zonage agricole	14.38 \$
51 Services Sanitaires du St-Laurent inc.	5 439.19 \$
52 Beaulieu Décor Inc.	2 157.21 \$
53 Rimouski Hyundai	17 120.00 \$
54 Société de l'assurance automobile du Québec	1 558.00 \$
TOTAL:	173 847.52 \$
TOTAL DES FACTURES À APPROUVER:	225 103.96 \$

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 mai 2002.

Gaétan Ross, directeur général et sec. trésorier

161-2002 **Paiement des comptes**

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au montant de 225 103.96\$.

Adopté

Période de questions

162-2002

Danielle Doyer

- Considérant que le mur de soutènement qui protège la route du Fleuve Est nécessitent des travaux urgents;
- Considérant que la dégradation excessive de la chaussée de certaines routes requièrent des travaux de réfection pour la protection des usagers;
- Par conséquent il est proposé par Roger Litalien, appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité de demander une subvention à Monsieur Serge Ménard, ministre des Transports ainsi qu'à Madame Danielle Doyer, députée de Matapédia, pour permettre l'amélioration des ces routes et la réfection du mur de soutènement.

Adopté

Règlement R-2002-20
Fermeture de route

Règlement à l'effet de fermer une partie de l'ancienne route de la Municipalité de Sainte-Luce, telle que désignée et pour les raisons énumérées dans le présent règlement.

- Considérant que le ministère des Transports a effectué certain changement concernant l'ancienne route Sainte-Luce-Les-Hauteurs (route 298), spécialement vis-à-vis le lot 322 sur le territoire de Sainte-Luce;
- Considérant que par ce fait, l'ancienne route est devenue inutile, ne servant plus à la circulation du public et n'est plus entretenue par le ministère;
- Considérant que la municipalité reprend les droits qu'elle avait sur ladite route;
- Considérant que le conseil municipal est d'avis, qu'il est de son devoir de fermer ladite route à la circulation du public;
- Considérant qu'un avis a été publié en date du 15 novembre 1969 dans la Gazette Officielle du Québec;
- Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du 21 mai 2002;

Par conséquent il est proposé par : Guy Caron
appuyé par : Martine Plante

et résolu à l'unanimité qu'il soit décrété et ordonné par le présent règlement, ce qui suit : qu'à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, la partie de l'ancienne route Sainte-Luce-Les-Hauteurs, soit la partie vis-à-vis le lot 322, sur une longueur de 690 pieds, deviendra la propriété de la municipalité de Sainte-Luce. Le ministère des Transports se désiste des responsabilités qu'il assumait lorsqu'il en avait l'entretien.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

163-2002 **Calendrier famille**

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le comité famille à procéder à la confection du calendrier famille pour l'année 2003.

Adopté

164-2002 **MRC de la Mitis**

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'invitation de la MRC de la Mitis à participer au tournoi de golf du monde municipal qui se tiendra le 14 juillet 2002 au club de golf La Pointe. Les élus et les employés sont autorisés à participer à cette activité. Les profits seront remis à la Fondation du Centre mitissien de santé et de services communautaires. Golf et souper 37\$/personne, jusqu'à concurrence de 250\$.

Adopté

165-2002 **PG / séminaire**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mesdames Nancy Bérubé et Lucie Rioux à participer au séminaire de PG Systèmes d'Information qui se tiendra le 12 septembre 2002. Les coûts sont de 325\$ plus taxes pour deux

personnes. Les frais de transport seront remboursés selon la politique de la municipalité.

Adopté

166-2002 **Place aux jeunes**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 25\$ à "Place aux jeunes ados" afin de les aider dans la réalisation de la première édition du projet "Place aux jeunes ados"

Adopté

167-2002 **Maison des jeunes / pont payant**

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la Corporation de la Maison des Jeunes Terre et Mer à la réalisation d'un pont payant sur la route du Fleuve Ouest qui se tiendra le 13 juillet 2002.

Adopté

168-2002 **Club de Voile Force 5**

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de louer le chalet de services au Club de Voile Force 5 au montant de 500\$ pour la saison 2002.

Adopté

Branchement au câble / reporté

169-2002 **Règlement des naissances**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75\$ dans chacun des comptes, et ce conforme selon le règlement des naissances et prévu au budget 2002.

Emilie Thibeault, fille de Nathalie Fortin et Jean-Pierre Thibault
Karelle Océane Clara Tremblay, fille de Steeve Tremblay et Marie-Josée Vignola.

Adopté

170-2002 **Mallette / estimation des honoraires**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'estimation des honoraires pour la vérification comptable du rapport financier 2002 tel que présenté par Mallette firme comptable pour un montant de 6619.68\$.

Adopté

Acc. rec. **Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception de la demande du Club de Natation Les Espadons de Mont-Joli concernant une demande de don pour ses 30 ans et n'adhère pas à la demande.

171-2002 **Le Cochon souriant**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'offrir à la Troupe de Théâtre "Le Cochon SouRiant" les locaux et terrains de la municipalité tel que décrit dans le protocole d'entente intervenu entre les deux parties.

Adopté

172-2002 **Delfar /Loi sur la sécurité des barrages**

Proposé par: Roger Litalien

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à participer à une soirée d'information sur la sécurité des barrages qui se tiendra le 19 juin à Rimouski. Le coût d'inscription est de 40\$.

Adopté

Acc. rec. **Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception de la demande de Madame Nancy L'Italien concernant une demande de dons pour les Journées Mondiales de la Jeunesse et n'adhère pas à sa demande.

173-2002 **L'OSE**

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 1000\$ à la Fabrique de Sainte-Luce pour la préparation du concert de l'OSE qui se tiendra le 20 juillet 2002.

Adopté

Acc. rec. **Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception de l'état des activités financières de la municipalité et ce du 1^{er} janvier au 31 mai 2002.

Promenade et plage

Le conseil municipal prend des dispositions pour régler le problème des chiens qui se trouvent sur la promenade ainsi que sur la plage.

174-2002 **Ministère des Transports**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports l'approbation de modifier la limite de vitesse à 30 km/h dans les limites de l'Anse de Sainte-Luce, plus précisément de l'Église jusqu'à l'auberge de l'Eider, et ce pour la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre.

Adopté

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné par la conseillère France St-Laurent qu'à une prochaine session un règlement concernant les limites de vitesse sera adopté.

175-2002 **Rue Langlois**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de faire l'installation de deux panneaux d'arrêt sur la rue Langlois.

Adopté

176-2002 **Stationnement**

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'installer des panneaux interdisant le stationnement de motorisés la nuit sur la Promenade.

Adopté

177-2002 **Ministère des Ressources naturelles**

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'accorder au ministère des Ressources naturelles (pépinière) la permission d'aménager une entrée sur le chemin du rang 3 ouest avec des pancartes indiquant la localisation d'une nouvelle entrée et sortie de la pépinière.

Adopté

178-2002 **Fabrique / chemin du quai**

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de matériaux qui serviront à délimiter le droit de passage sur le terrain de la Fabrique de Sainte-Luce pour se rendre au quai.

Adopté

Ouverture de soumission
Soumission pour l'achat de matériaux d'aqueduc et d'égout

Ouverture: 3 juin 2002 à 15h
Soumissions reçues: Emco Limitée 20 074.74\$
Réal Huot 20 783.31\$
Westburne 20 263.51\$

179-2002 **Soumission tuyau d'aqueduc et d'égout**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission Emco Limitée pour l'achat de matériaux d'aqueduc et d'égout au montant de 20 074.74\$ (taxes incluses) concernant le projet de rue Côté. Un protocole d'entente devra être signé avec le promoteur avec Monsieur Normand Dechamplain avant de procéder à l'achat de matériaux.

Adopté

180-2002

BPR Groupe-Conseil

- Considérant que le secteur de Sainte-Luce dans la municipalité de Sainte-Luce possède un réseau d'aqueduc;
- Considérant que ce réseau ne dessert pas entièrement le secteur est de la route 132;
- Considérant que les résidents localisés sur cette route et non desservis par le réseau d'aqueduc sont aux prises avec des problèmes reliés aux installations privées d'eau potable;
- Considérant que certains de ces résidents ont des problèmes de capacité de leurs sources, c'est-à-dire manque d'eau ou débit insuffisant;
- Considérant que d'autres ont de la couleur, des odeurs ou des goûts particuliers dans leur eau;
- Considérant que l'eau est dure, qu'elle tache le linge et que 42% des gens de ce secteur ne la consomment pas;
- Considérant que la moitié de ces installations sont localisées à moins de 30 mètres des installations septiques;
- Considérant que la Municipalité doit s'assurer que les résidents du secteur en question bénéficient d'une eau potable de qualité conforme au règlement, et ce, en quantité suffisante;
- Considérant que la Municipalité doit intervenir et ne peut réaliser le projet sans obtenir d'aide financière adéquate;
- Considérant que le projet tel que préparé par la firme BPR Groupe-conseil répond aux attentes du conseil municipal;
- Par conséquent, il est proposé par France St-Laurent, appuyé par Roger Litalien et résolu à l'unanimité,

QUE la Municipalité de Sainte-Luce:

- Présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures **Québec-Municipalités**, pour le projet de prolongement du réseau d'aqueduc sur la route 132 Est;
- Autorise monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le formulaire de présentation d'un projet et tout document relativement à ce nouveau programme d'infrastructures **Québec-Municipalités**;

- S'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;
- S'engage à investir le seuil minimal d'immobilisations en réfection d'infrastructures d'aqueduc, d'égout, de traitement de l'eau potable, de traitement des eaux usées ou de voirie exigé par le programme d'aide et fixé à 28\$ par habitant par année de réalisation de travaux subventionnés dans le programme;
- Confirme que la firme BPR Groupe-conseil soit autorisée à représenter techniquement la Municipalité auprès du ministère des Affaires municipales concernant la demande d'aide au programme d'infrastructures **Québec-Municipalités**.

Adopté

181-2002

Soumissions publiques

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions publiques pour la réfection des puits de captage et que le document d'appel d'offres soit préparé par la firme Delfar Experts-conseils.

Adopté

Réseau Environnement / Programme d'économie d'eau potable / rejeté.

182-2002

Carol Michaud / escalier

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Carol Michaud, situé au 145 route du Fleuve Est, à faire la construction d'un escalier à ces frais pour se rendre sur la grève et qu'elle soit accessible au public.

Adopté

183-2002

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Roger Litalien qu'à une prochaine session un règlement relatif à l'imposition d'une tarification pour le financement des activités inhérentes aux modifications du règlement de zonage sera adopté avec dispense de lecture du règlement.

Adopté

Acc. rec.

Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception du compte rendu de l'assemblée du Comité consultatif d'Urbanisme de Sainte-Luce tenue le 28 mai 2002.

Acc. rec.

Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspecteur des bâtiments en date du 31 mai 2002.

Acc. rec.

Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception de la demande de Monsieur Raynald Lévesque pour l'agrandissement de son atelier d'ébénisterie situé au 80 St-Pierre.

Le conseiller Gaston Beauchesne se retire à 21h21

184-2002

Modification de zonage (premier projet)

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage #348-93 et ses amendements aux fins d'ajouter l'usage "industrie manufacturière" dans la zone 16 (C) soit adopté.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #348-93 ET SES AMENDEMENTS AUX FINS D'AJOUTER L'USAGE "INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE" DANS LA ZONE 16 (C)

Considérant que le 4 janvier 1993, le Conseil municipal de Sainte-Luce a adopté, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement numéro 348-93 relatif au zonage;

Considérant que le 7 juin 1999, le Conseil municipal de Sainte-Luce a adopté, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement de modification numéro 417-99, délimitant la zone 16 en lui enlevant la partie située au nord de la Route du Fleuve;

Considérant que le Conseil municipal de Sainte-Luce juge opportun de permettre pour la zone 16, l'implantation d'usages qui pourront être de type "industrie de produits laitiers";

Considérant qu' un promoteur projette l'implantation d'une fromagerie fine sur un terrain suffisamment grand situé dans cette zone;

Pour ces raisons, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Luce adopte ce règlement et statue par ce règlement ce qui suit:

1. MODIFICATIONS AUX USAGES PERMIS DANS LA ZONE 16 (C).

Pour la zone 16 (C), l'usage "Industrie manufacturière légère" est ajouté aux usages permis.

2. GRILLES DES SPÉCIFICATIONS

A la grille des spécifications du règlement de zonage, à la zone 16 (C), ajouter aux usages permis, un trait hachuré vis-à-vis l'usage "Industrie manufacturière légère"

3. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté

Le conseiller Gaston Beauchesne est de retour à 21h25

185-2002

Location des locaux

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'adopter la politique et procédures de location des locaux et des terrains de la municipalité et ce en vigueur le 1^{er} juillet 2002.

Adopté

Planche à roulettes / reporté

186-2002

Filet de protection des estrades du terrain de balle

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de filet de protection des estrades du terrain de balle (secteur Luceville) chez Filets sport gaspésiens au montant de 890.22\$.

Adopté

187-2002

Travaux électriques /terrain de balle

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de réparation concernant l'éclairage du terrain de balle, de la patinoire et du terrain de tennis au montant de 690\$ taxes incluses. (secteur Luceville)

Adopté

188-2002

Subvention annuelle / loisirs

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de verser à la Corporation des Loisirs de Luceville et à l'OTJ de Sainte-Luce, et ce tel que prévu au budget 2002 une subvention de 1000\$ chacun.

Adopté

189-2002

Bandes de patinoire

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la réparation des bandes de la patinoire (secteur Luceville) au montant de 265.37\$.

Adopté

190-2002

Programme "Aventures Ados"

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mélanie Thériault, coordonnatrice en loisirs à faire une demande afin d'obtenir une subvention pour le programme "Aventures Ados"

Adopté

191-2002

Fête de la St-Jean

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mélanie Thériault, coordonnatrice en loisirs ou Jean-Claude Molloy, animateur en loisirs à faire une demande de permis de boisson pour la fête de la St-Jean pour et au nom de la municipalité.

Adopté

192-2002

Système d'air climatisé

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Réfrigération GRL pour l'installation d'une système d'air climatisé à l'édifice municipal situé au 1 rue Langlois et ce pour un montant maximal de 15 000\$. Que ce déboursé soit pris à même la subvention de regroupement.

Adopté

Nettoyage de la plage / information

193-2002

Coupe-bordure

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat d'un coupe-bordure pour un montant de 400\$ et ce tel que prévu au budget 2002.

Adopté

194-2002

Tourisme Bas-Saint-Laurent

Considérant que Tourisme Bas-Saint-Laurent est en court de renouvellement de contrat de signalisation des routes et circuits touristiques;

Considérant que le projet pilote mis en place en 1997 arrivant à échéance prochainement et que Tourisme Québec demande de déposer un dossier afin de rendre la "Route des navigateurs" officiel et répondant aux normes du programme des routes et circuits touristique;

Considérant que nous autorisons le Ministère des transports afin qu'il puisse installer des panneaux de signalisation touristique supplémentaire sur les terrains de la municipalité de Sainte-Luce;

- Considérant l'impact de la "Route des navigateurs" sur les déplacements des touristes et que cette route touristique traverse notre municipalité;
- Considérant que la "Route des navigateurs" invite les gens à découvrir notre région et circuler sur les territoires par une route autre que la 20;
- Considérant que Tourisme Bas-Saint-Laurent souhaite notre accord écrit pour renouveler ce contrat;

Il est proposé par France St-Laurent et appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité d'appuyer Tourisme Bas-Saint-Laurent dans sa démarche de renouvellement de contrat de signalisation des routes et circuits touristiques "La Route des navigateurs"

Adopté

195-2002

Levée d'assemblée

Proposé par: Roger Litalien
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité qu'à 21h30 la session soit levée.

Adopté

- 6. Correspondance**
- 7. Période de questions**
- 8. Levée d'assemblée**

Correspondance

- Danielle Doyer / accusé réception dans le dossier de la Corporation culturelle De la Marée de l'Anse de Sainte-Luce
- Danielle Doyer / subvention de 5000\$ pour l'acquisition d'une machine pour nettoyer la plage
- Suzanne Tremblay / SRC
- Ministère de l'Environnement / Accusé réception de la demande de certificat pour le nettoyage de la plage
- Commission de protection du territoire agricole / Dossier Frédéric Lepage
- Commission de protection du territoire agricole / Ferme Auguste Ross
- Ministère du Revenu / mainlevée
- Régie des alcools, des courses et des jeux / demande de licence pour le Bistro Le Nipigon

- Ministère des Transports / fermeture temporaire du réseau routier – Cyclothon "Enfant Soleil"
- Ministère des Transports / inspection visuelle des conduites par caméra route 298
- Ville de Mont-Joli / Étude de faisabilité par le transport adapté
- Groupe Lechasseur
- Lombard Canada / information
- Monsieur Roger Dumais / ramonage
- Commission d'accès à l'information du Québec
- Jacques Bouchard / demande de dézonage
- CD-Vision
- R.A.E.Q. /invitation
- Scribe
- Comité ZIP /assemblée générale
- Régie régionale de la Santé et des Services Sociaux / invitation
- Programme-cadre de renouveau urbain et villageois
- Les Transporteurs en Vrac de Rimouski inc.
- Clermont Lévesque / curriculum vitae
- Dany Pearson / curriculum vitae
- Madame Lise Beudet
- LGL / Abattoir de Luceville
- CAUREQ / rapport
- Travaux d'infrastructures / communiqué
- Gazette du Québec / règlements et autres actes
- Âge d'Or de Sainte-Luce
- Aide-bénévole de Sainte-Luce
- Fête Nationale du Québec / programme
- Tourisme Bas-Saint-Laurent / assemblée générale
- Ferme BMP inc. / offre de service
- Rapport d'analyses

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Luce

A une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 juin 2002 à 20 heures, dûment convoquée, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

A laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
 Guy Caron, conseiller
 Gaston Beauchesne, conseiller
 Martine Plante, conseillère
 France St-Laurent, conseillère

Sont absents:

Paul-Eugène Gagnon, conseiller
 Roger Litalien, conseiller

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente

ORDRE DU JOUR

1. Vente de terrain rue des Bouleaux
2. Groupe AST
3. Engagement de moniteurs de terrain de jeux
4. Engagement de surveillants pour la Promenade
5. Branchement au câble
6. Servitude / Abattoir de Luceville
7. Levée assemblée

196-2002 **Ordre du jour**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

197-2002 **Vente de terrain rue des Bouleaux**

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la vente d'un terrain sur la rue des Bouleaux, à Monsieur Serge Dufour, lot 186-28, 186-1-1-9, numéro civique 19, au montant de 6643.55\$ taxes incluses. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer dans le dossier.

Adopté

198-2002 **Groupe AST**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à signer les différents documents présentés par le Groupe AST afin de finaliser le dossier de la nouvelle municipalité pour sa participation au sein de la mutuelle de prévention de la Fédération québécoise des municipalités.

Adopté

199-2002 **Engagements des moniteurs de terrain de jeux**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'engager des moniteurs de terrain de jeux pour la saison 2002

Julie Desjardins
Stéphanie Dumont
Guillaume Dubé
Marie-Josée Gendreau
Dominique Dubé Richard
Véronique Morin

Adopté

200-2002 **Engagements de surveillants pour la Promenade**

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'engager deux surveillants pour la Promenade de l'Anse , et ce pour une période de six semaines.

Adopté

201-2002 **Branchement au câble**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'installation et au branchement de Cogéco Câble pour le service d'internet.

Adopté

202-2002 **Servitude / Abattoir**

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'accorder à l'Abattoir de Luceville une servitude de canalisation sur le lot 61 Partie. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer dans le dossier.

Adopté

203-2002 **Levée d'assemblée**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité qu'à 20h10 la session soit levée.

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

Gaétan Ross, dir. gén. et
sec.- trésorier